

Prolongation de la période de fermeture des écoles pour assurer la sécurité des élèves, du personnel et des familles*Les élèves seront quand même en mesure de terminer l'année scolaire*

26 avril 2020 12h30

TORONTO — Aujourd'hui, le ministre de l'Éducation, Stephen Lecce, a annoncé que toutes les écoles financées par les fonds publics resteront fermées au moins jusqu'au 31 mai 2020, afin de protéger les élèves, le personnel et les familles contre la COVID-19.

La décision de prolonger cette période repose sur l'avis spécialisé du médecin hygiéniste en chef et des responsables de la santé siégeant au Groupe de commandement de l'Ontario pour la lutte contre la COVID-19. Elle s'inscrit dans les efforts continus déployés par le gouvernement pour arrêter la propagation du virus. La décision de prolonger une nouvelle fois la période de fermeture des écoles vise à permettre une actualisation de la modélisation et des données sur lesquelles le gouvernement se fondera pour décider des étapes suivantes, compte tenu de son engagement absolu en matière de sécurité.

« Nous ferons tout ce qu'il faut pour assurer la sécurité de nos élèves », a déclaré le ministre Lecce. « Le gouvernement adopte une approche prudente qui accorde à nos experts médicaux le temps de revoir la modélisation et de prendre la meilleure décision possible pour la sécurité des élèves et l'avenir de l'apprentissage. »

Le gouvernement a pris des mesures immédiates pour fermer les écoles en Ontario, et a été le premier à le faire au Canada. Le Ministère continue de suivre l'évolution de la situation et il pourra, le cas échéant, décider de prolonger encore la période de fermeture des écoles pour protéger la santé et la sécurité des communautés scolaires de l'Ontario.

Le gouvernement de l'Ontario prend en même temps des mesures pour garantir la poursuite de l'apprentissage. En mars, la province a dévoilé son portail Apprendre à la maison. Il offre à tous les élèves des ressources d'excellente qualité en mathématiques et en littérature, créées par des éducateurs certifiés de l'Ontario, en français et en anglais. Les ressources pour le palier élémentaire sont conçues pour aider les jeunes élèves à apprendre à la maison grâce à des activités interactives qui encouragent la participation par le biais de contenus numériques divertissants et stimulants. Le contenu du palier secondaire a été conçu en mettant l'accent sur les cours STIM et assure le renforcement des compétences et des aptitudes de base.

Fin mars, le ministère de l'Éducation a dévoilé la deuxième phase de l'initiative Apprendre à la maison afin d'assurer la continuité de l'apprentissage pour les élèves. Il s'agissait notamment d'apporter des éclaircissements aux parents, d'améliorer le soutien à l'éducation et de créer pour les éducateurs des occasions d'entrer en contact avec les élèves.

Le gouvernement a également établi un partenariat avec Rogers Communications et Apple pour aider à satisfaire aux besoins éducatifs des élèves et des familles pendant l'éclosion de la COVID-19. Des tablettes iPad sont achetées et distribuées par les conseils scolaires de l'Ontario, prééquipées de données sans fil LTE de Rogers gratuites. Apple fournit un soutien continu en français et en anglais au personnel enseignant, aux parents et aux élèves, grâce à une série de ressources favorisant l'apprentissage et le travail à la maison. Jusqu'à présent, plus de 20 000 tablettes iPad ont été envoyées à des familles ciblées dans le besoin. Les données sans fil gratuites de Rogers seront disponibles jusqu'à la fin du mois de juin.

« Quoi qu'il arrive au cours des prochaines semaines, les élèves de l'Ontario pourront terminer leur année scolaire en toute confiance », a ajouté le ministre Lecce. « Nous supprimons, en particulier pour les élèves de dernière année, tous les obstacles afin de veiller à ce qu'ils puissent obtenir leur diplôme et suivre des études postsecondaires. »

FAITS EN BREF

- Si les écoles sont autorisées à rouvrir leurs portes, les employés auront accès aux établissements à compter du 29 mai 2020.
- Le ministère de l'Éducation remplacera les journées pédagogiques et les journées d'examen restantes par du temps d'enseignement. En outre, il introduira un programme d'apprentissage d'été élargi qui mettra l'accent sur la récupération de crédits, le soutien aux élèves vulnérables et les cours de rattrapage. Les conseils scolaires doivent trouver des solutions à l'échelon local afin de se conformer à ces directives, tout en maintenant leurs obligations relatives aux conventions collectives.
- Les écoles privées, les écoles des Premières Nations, les centres de garde d'enfants et les centres pour l'enfant et la famille ON y va resteront fermés jusqu'au 6 mai 2020, avec certaines exceptions pour les centres de garde agréés, en vertu d'un décret d'urgence pris aux termes de la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence qui n'autorise la prolongation de la période de fermeture que par période de 14 jours à la fois.
- Par l'intermédiaire du site Web L'Ontario, ensemble, la province a reçu plus de 300 propositions d'entreprises, d'organismes et d'Ontariennes et d'Ontariens ordinaires. Ces propositions visent à apporter des solutions à l'apprentissage à distance pendant que les écoles sont fermées en raison de la pandémie mondiale due à la COVID-19. Les prochaines étapes seront bientôt communiquées.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

- [Apprendre à la maison](#)
- [L'Ontario, ensemble](#)
- [Consultez le site Web de l'Ontario pour savoir comment la province continue de protéger les Ontariennes et les Ontariens contre la COVID-19](#)

Ingrid Anderson Direction des communications
Ingrid.E.Anderson@ontario.ca
437-225-0321

Alexandra Adamo Ministère de l'Éducation
Alexandra.Adamo@ontario.ca

[Disponible en ligne](#)
[Available in English](#)